



www.mayday-formation.com

mayday formation - S.A.R.L.
7 rue des chênes 60560 ORRY LA VILLE - France
09.62.18.10.11 - maydayformation@orange.fr
[06.75.64.11.80](tel:0675641180)

On en parle dans la presse

[l'avis de l'expert***]

Privilégier la protection collective par rapport à la protection individuelle !

Protection collective
La ventilation
La ventilation permet de renouveler l'atmosphère de l'ouvrage dans lequel on intervient en insufflant de l'air sain provenant de l'extérieur. **Ce mode de protection doit être mis en œuvre en priorité** et chaque fois que cela est possible.



Ventilation en chambre à sable extérieur/intérieur



Protection individuelle
Pendant le travail
Le masque à cartouches filtrantes
Inefficace en atmosphère humide, le masque à cartouches ne peut être utilisé que dans certains cas exceptionnels : travaux en extérieur dans une atmosphère sèche sans utilisation d'outil Haute Pression.



Le masque à cartouches filtrantes est par conséquent interdit en assainissement et dans la plupart des activités du Groupe SARP.

L'Appareil Respiratoire Isolant (ARI*)
Il permet de s'isoler complètement de l'atmosphère dans laquelle on évolue. Il est obligatoire dans des ouvrages contenant des produits très toxiques et/ou cancérigènes.

Lois d'une évacuation
Le masque auto-sauveteur
Le masque est utilisé en cas d'évacuation en urgence d'un ouvrage dans lequel on intervient. Son utilisation est couplée avec le détecteur d'atmosphère.



*** D'après les recommandations de l'INRS et l'article L.230-2 du Code du Travail

VEOLIA Propreté - Attitude n° 1 - mai 2007

LA FORMATION

En 2009 plus de 500 actions de formation ont été réalisées au sein de la région. L'accent a été mis, comme chaque année, sur les formations sécurité : travaux en hauteur, interventions sur cuves, intervention en atmosphère confinée... Cette dernière, dispensée par l'organisme Mayday, s'est déroulée à la fois au Campus Veolia et dans un ouvrage de la commune de Sartrouville. Les stagiaires apprécient cette formation car elle recrée les conditions réelles d'une descente en espace confiné dans un réseau d'assainissement. Le détecteur est déclenché et l'objectif est de s'équiper de son masque auto sauveur rapidement, dans le calme en ayant les bons réflexes pour le mettre en toute sécurité. Les stagiaires y apprennent aussi comment réagir en cas d'accident ou de malaise de leurs collègues, comment veiller sur les autres sans se mettre en danger eux mêmes...

En 2010, cette formation sera renouvelée et l'accent sera mis sur les formations métier permettant de se réapproprier les techniques de curage et pompage en assainissement. Une cinquantaine de salariés est d'ores et déjà planifiée.



VEOLIA Propreté - Clin d'œil n° 15 - janvier 2010



SARTROUVILLE

Un laboratoire pour le travail en milieu confiné

L.M. | 15.06.2010, 07h00

Réagir

C'est une première pour une commune en matière de prévention de la sécurité. Sartrouville loue, depuis 2009, des installations souterraines à Mayday Formation afin que celle-ci forme des salariés (égoutiers, agents des sociétés d'assainissement) au travail en milieu confiné. Cette collaboration a démarré fin 2008 lorsque Alain Roux-dit-Allison, agent de maîtrise des services techniques de la ville, et Raynald Godard, adjoint au maire chargé de la sécurité, de la voirie et des transports, suivent une formation de ce type à Carrières-sur-Seine.

« Ayant mesuré les dangers que les ouvriers travaillant sous terre pouvaient encourir, notamment avec les gaz, j'ai encouragé cette initiative », témoigne l'élu. « Mayday est là pour sauver des vies. Il faut faire très attention sur les chantiers à risque », reprend Alain Roux-dit-Allison, qui a joué l'intermédiaire. Pour Jean Orain, patron de cette société, la vigilance doit être constante. « Un simple relèvement de compteur chez un particulier peut être fatal par manque d'oxygène. » L'affaire de la mort tragique des quatre égoutiers de la société EAV, en juin 2006 à Poissy, a marqué les esprits et fait évoluer la législation vers une formation renforcée. Facturés 150 € la journée, les deux sites sartrouillois utilisés sont un poste anticrue du quai de Seine, à l'angle de la rue Maupassant, et le poste de la Pâture, appartenant au syndicat intercommunal d'assainissement de Sartrouville, Mesnil-le-Roi, Maisons-Lafitte et Montesson, situé rue de la Frette.

Le Parisien

Tous les articles de la rubrique

Le Parisien - 15 juin 2010



Milieu confiné : comment éviter le danger ?

Depuis 2009, la Ville de Sartrouville loue des installations souterraines à une société chargée de former les salariés travaillant en milieu confiné. Une première en France.

Un simple relèvement de compteur chez un particulier peut être fatal à un technicien, par manque d'oxygène. Partant de ce constat, la ville de Sartrouville a décidé, en 2009, de louer des installations souterraines à la société Mayday Formation pour des sessions d'entraînement en milieu confiné.

Travail en milieu confiné

Destinée à tous les salariés travaillant dans des espaces clos comme les égoutiers, les agents de sociétés d'assainissement, les vidangeurs de cuves d'hydrocarbures... cette formation permet de prévenir tous risques d'accidents.

La collaboration entre la Ville et Mayday Formation a démarré, fin 2008, lorsque Raynald Godard, adjoint au maire chargé de la sécurité, de la voirie et des transports et Alain Joux-dit-Allison,



Alain Joux-dit-Allison, spécialiste du réseau d'assainissement sartrouillois à l'initiative du partenariat.

personnes travaillant sous terre, notamment à cause des émissions de gaz souvent inodores, explique Alain Joux. La mort tragique de quatre égoutiers de la société EAV, en juin 2006 à Poissy

nous avait également beaucoup marqués. Nous avons alors décidé de signer une convention avec cette société.

La Ville a ainsi mis à la disposition de Mayday Formation deux sites d'entraînement, « Nous leur louons un poste anticrue sur le quai de Seine, à l'angle de la rue de Maupassant et le poste de la Pâture, appartenant au syndicat intercommunal d'assainissement de Sartrouville, Mesnil-le-Roi, Maisons-Lafitte et Montesson, situé rue de la Frette », détaille l'agent de maîtrise.

150 € la journée de location

La Ville facture à l'entreprise de formation 150 € la journée de location des installations souterraines. Jusqu'à aujourd'hui, environ 800 personnes ont pu bénéficier de ces entraînements à raison de 2 ou 3 jours de formation par semaine.



Session de formation au poste anticrue situé rue de Maupassant

« Grâce à des scénarios préalablement établis, nous leur apprenons tous les dangers liés au confinement : l'asphyxie, l'intoxication aux gaz comme l'hydrogène sulfuré, le feu, l'explosion, la noyade ou encore l'électrocution, résume Jacques Orain, gérant et responsable pédagogique

de Mayday Formation. Nous leur apprenons aussi à bien utiliser leur matériel et à respecter toutes les consignes de sécurité comme la ventilation, le balisage et la sécurisation du chantier. » Tous les ans, la société propose également des séances de remise à niveau, toujours en conditions réelles.

« Désormais, je passe à l'improviste sur un chantier et je me permets d'interrompre les travaux pour vérifier que tous les ouvriers soient bien équipés, témoigne Alain Joux. Masques auto sauveteurs, système antichute, harnais, détecteurs de gaz. Rien ne doit manquer. Tout ce matériel peut sauver des vies. »

Marie Cortyl

Chiffres clés

80-90 formations assurées depuis le début de l'année

10 formateurs

8 à 10 personnes par formation soit 800-900 personnes formées

Le Courrier des Yvelines - 21 juillet 2010